

ASSOCIATION SPORTIVE DES GOLFS DE LACANAU
COMMISSION SPORTIVE

REGLEMENT 2017

**CHAMPIONNAT D'HIVER
DE MATCH-PLAY**

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les joueurs et joueuses:

- Etre adhérent de l'ASGL (Clubs : Golf International de Lacanau-0147- et Golf de la Mejanne-0642-)*
- Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaire de la licence FFG et à jour du certificat médical de non contre indication à la pratique du golf.*
- Posséder un certificat médical de moins de 2 mois pour prétendre pouvoir utiliser une voiturette.*
- Acquitter un Droit de Jeu-définitif pour toute l'épreuve- de 10 € lors de l'inscription*

2- FORMULE DE JEU

Match-play individuel en Net (3/4 du handicap rendu)

Les perdants du Premier tour restent qualifiés pour un tableau »consolante«

Tous les index > à 25 à < à 54 sont ramenés à 24.

Deux Tableaux HOMMES et Deux Tableaux DAMES : Non séniors, Seniors et Jeunes-susceptibles d'être fusionnées en une seule série H et une série D en fonction du nombre de joueurs ou joueuses

0 à 15 : départs blancs (Hommes) et bleus (Dames)

15,1 à 24 :départs jaunes (Hommes) et rouge(Dames)

3- DEROULEMENT DES RENCONTRES

Toutes les rencontres se déroulent sur le parcours de l'Ardilouse

a- Les rendez vous sont pris de gré à gré par les joueurs(ses);

b- Lors de l'inscription à l'accueil de l'Ardilouse -Tel 05 56 03 92 98-

chaque participant (e)communiquera son numéro de téléphone portable ainsi que son mail.

c- Pour tout match programmé, le joueur qui ne se présentera pas sera considéré comme perdant de la rencontre.

Afin d'éviter ce cas de figure le superviseur relancera par téléphone, mail ou SMS les joueurs à J-5 de l'échéance du TOUR (voir tableau ci-dessous.)

d- A l'issue de la rencontre les joueurs(ses) communiqueront à l'accueil le nom du vainqueur et en informeront par SMS le Superviseur - 06 19 95 23 07- Bernard GOMBEAU

e- En cas d'égalité au 18e trou les joueurs rejouent un ou plusieurs trous en «mort subite» et en brut (sans points rendus)

4- CALENDRIER des RENCONTRES -susceptible de modifications en fonction du champ de joueurs(ses)

TOUR	DEBUT	FIN
1	14 JANVIER	4 FEVRIER
2	4 FEVRIER	25 FEVRIER
3	25 FEVRIER	11 MARS
4	11 MARS	25 MARS
5	25 MARS	8 AVRIL
FINALE	8 AVRIL	22 AVRIL

Le respect des dates limites de fin de Tour est impératif.(cf : chapitre 3 alinéa c)

Toutefois les rencontres peuvent se dérouler avant les périodes prédéfinies et au gré à gré entre les joueuses ou joueurs si l'avancement du Tableau le permet.

Le tableau d'avancement du Championnat sera mis à jour et affiché à partir du 8 janvier 2016 au Club de l'Ardilouse et de la Méjanne.

Il sera en outre consultable en permanence sur le site de l'ASGL:

asgolfslacanau.org

Les Finalistes des deux séries seront déclarés «Champions(nes)» du Championnat d'hiver de Match-Play lors de la Remise des Prix du Championnat des Clubs qui se déroulera au Club House du Golf International de Lacanau le 23 Avril 2017

5- SUPERVISION DE L'EPREUVE

Le Superviseur de l'Epreuve est :

Bernard GOMBEAU -06 19 95 23 07-

Comité de l'Epreuve :

Il est composé de tous les membres de la Commission Sportive :Jean Paul ROUMAT Président ,Cedric GUEGAN : Vice Président, Anne THOUZET Capitaine des Equipes Seniors et Mid Am Dames, Henry de LESTAPIS Capitaine des Equipes Seniors Hommes, Jérôme CHARPENTIER Co-Capitaine des Equipes Première et Mid Am Hommes, Romain BIAU Capitaine de l'Equipe 2 Messieurs, Bernard CHEMINADE Capitaine des Equipes Jeunes, Ainsi que de Bernard GOMBEAU Superviseur

Fait à LACANAU le 28 Décembre 2016

*Jean Paul ROUMAT
Président de la Commission Sportive*